



MARCHÉ
L'ARCHIPEL
DE SEPT-ÎLES

19-20 septembre 2026

GUIDE DE
L'EXPOSANT



CHAMBRE DE COMMERCE
SEPT-ÎLES UASHAT
MAK MANI-UTENAM

C'est quoi ?

Un marché éphémère installé sur la rue Père-Divet, exceptionnellement piétonnisée entre Arnaud et Brochu.

Un espace rassembleur où l'on met en valeur les richesses de la Côte-Nord :

- Artisans et créateurs
- Commerçants et producteurs
- Restaurants et traiteurs
- Microbrasserie
- Organismes locaux

L'accès à l'événement sera entièrement gratuit.

Pourquoi faire ?

Nous visons à **dynamiser le Vieux-Quai** en créant un espace piétonnier qui active l'économie locale, renforce l'attractivité du secteur et rapproche la communauté de ses entrepreneurs.

La mission de l'événement

Valoriser les entrepreneurs, artisans et saveurs d'ici dans **un rendez-vous accessible et vivant qui soutient l'achat local** et fait rayonner l'identité nord-côtière.



19-20 Septembre : Pourquoi ces dates ?

- Ce sera la fin de semaine du Oktoberfest de la microbrasserie La Compagnie.
- Le bateau *Splendor* accostera avec plus de 800 passagers à Sept-Îles le 20 septembre. Un transport par autobus leur sera proposé de manière récurrente pour se rendre au Marché.

Les avantages du tourisme de croisière

- La promotion de l'événement via une app pour les passagers.
- Selon Croisières du Saint-Laurent, un croisiériste moyen dépense 364\$/jour lors de ses escales au Québec.

Achalandage attendu

**1 500 à 2 500 visites,
dont ~200-400 liées au Splendor**

Pour une première édition, à Sept-Îles, un événement piétonnier bien promu sur une fin de semaine peut raisonnablement viser un taux de participation cumulée (avec répétition) de l'ordre de 10–30% de l'agglomération, plus des visiteurs hors-ville.

Passagers (et équipage) du *Splendor*

- Taux qui débarque au moins une fois : 65–85% (variable selon excursions/météo/logistique).
- Part de ces débarquants qui font une sortie (avant/ après excursion) : 25–50%

Le Splendor ajoutera un segment à fort pouvoir d'achat et très “photogénique” pour le rayonnement.



Participants attendus

- 30-50 exposants
- 4-8 services de restauration (foodtrucks, traiteurs, restaurants)
- 4-8 OBNL et organismes



Horaire (19-20 septembre)

- 8h-10h : Installation des exposants
- 10h30 : Ouverture du site
- 13h30 : Spectacle
- 14h30 : Activité/Atelier
- 16h30 : Fermeture du site
- 16h30-23h : Oktoberfest



Ce qui occupera la zone de l'événement :

- Aire de pique-nique
- Biergarten et terrasses urbaines
- Chapiteaux avec kiosques
- Espace artistique
- Espace Atameu
- Espace familiale
- Foodtrucks et restauration



**PLAN DE SITE
PRÉLIMINAIRE**

Activités et services envisagés :

- Animation pour enfants
- Atelier
- Bar
- Compétition culinaire
- Concert, spectacle
- Dégustation
- Exposition
- Parcours ludique (parc VQ)
- Shaputuan
- Station d'eau
- Toilettes



**PLAN DE SITE
PRÉLIMINAIRE**

L'îlot artisanale

La zone des kiosques sera équipée de chapiteaux de 20' x 20', accueillant 2-4 commerçants, favorisant le réseautage. Des chapiteaux de 10' x 10' seront disponibles parmi les terrasses urbaines.

Les commerçants peuvent aussi utiliser leur propre chapiteau.



Îlot Atameu

Un Shaputuan sera aménagé au cœur du site pour mettre en valeur le savoir-faire et les traditions vivantes de la culture innue. Cet espace de rassemblement, ancré dans le partage et la transmission, offrira un lieu chaleureux où artisans, visiteurs et porteurs de culture pourront se rencontrer, échanger et célébrer l'identité nord-côtière dans toute son authenticité.



Îlot sautillant

En collaboration avec Gonflé à Bloc, cet îlot proposera une zone festive et familiale où petits et grands pourront se divertir grâce à une variété de jeux gonflables accessibles tout au long de la journée. Sur place, les visiteurs pourront également profiter d'un espace gourmand offrant plusieurs collations, dont barbe à papa, popcorn, bonbons et autres petites douceurs pour accompagner l'expérience.



n.b. À titre d'exemple

Beer Garden La Compagnie

- Allongement de la terrasse de la microbrasserie
- Bière en vedette pour l'occasion
- Jeux et concours
- Menu Oktoberfest inspiré des saveurs bavaroises
- Spectacles avec des artistes locaux



Îlot artistique

Sur le terrain du Placard, un espace artistique prendra vie tout au long du marché. Des œuvres et photographies inspirées du territoire y seront exposées, tandis qu'un artiste peindra en direct sous les yeux des visiteurs. Quelques tables permettront aussi aux enfants de dessiner et de laisser libre cours à leur imagination. Un lieu simple et vivant pour célébrer la créativité et le regard artistique sur la Côte-Nord.



FRAIS D'INSCRIPTION DES EXPOSANTS



Location d'un kiosque seul (2 jours) – Autonome*. Possibilité de louer des tables/chaises.

- Membre de la CCSIUM : 300\$
- Non-membre : 450\$



Location d'un kiosque partagé (2 jours) – chapiteau + tables/chaises inclus

- Membre de la CCSIUM : 250\$ (1 espace) - 350\$ (2 espaces)
- Non-membre : 400\$ - 500\$



Location d'un kiosque seul (2 jours) – chapiteau 10x10 et table/chaises inclus. Également le frais d'inscription pour les foodtrucks.

- Membre de la CCSIUM : 350\$
- Non-membre : 500\$

POURQUOI ÊTRE MEMBRE DE LA CCSIUM ?

Le Marché L'Archipel est une initiative de la Chambre de commerce de Sept-Îles Uashat mak Mani-Utenam (CCSIUM), qui travaille à faire rayonner les entreprises, organismes et entrepreneurs d'ici.

Être membre de la CCSIUM, c'est :

- Profiter de tarifs préférentiels sur plusieurs activités et événements
- Développer son réseau d'affaires
- Faire connaître son organisation à travers nos outils de communication
- Participer à des formations et rencontres entrepreneuriales
- Accéder à des occasions de visibilité et de rayonnement local
- Obtenir, lorsque pertinent, un appui dans certaines démarches ou projets

La CCSIUM rassemble des acteurs de tous les horizons qui souhaitent contribuer au dynamisme économique de Sept-Îles et Uashat mak Mani-Utenam.

FRAIS D'ADHÉSION ANNUELLE 2026-2027

| CATÉGORIE | TARIF |
|----------------------|-----------|
| Travailleur autonome | 127,50 \$ |
| OBNL / Coop | 159,00 \$ |
| 1 à 5 employés | 195,00 \$ |
| 6 à 10 employés | 245,00 \$ |

Inclus avec l'inscription :
5 à 7 de L'Archipel

La veille de l'événement, le vendredi 18 septembre, la CCSIUM réunira l'ensemble des participants et partenaires lors d'une soirée festive de réseautage. Ce moment privilégié permettra de créer des premiers liens, de favoriser les échanges entre exposants et de préparer le terrain pour un marché dynamique et collaboratif.



Éléments de visibilité des participants

1. Présence sur les outils officiels de communication

- Nom de l'entreprise sur l'affiche officielle
- Nom et logo sur la page web de l'événement
- Nom dans la programmation imprimée (journal)

2. Visibilité numérique

- Mention dans une publication collective « Découvrez nos exposants »
- Présence dans l'infolettre spéciale Marché L'Archipel

3. Signalétique sur le site

- Nom/logo sur une bannière commune « Commerçants participants » à l'entrée du site
- Chevalet ou pastille « Exposant – Marché L'Archipel » devant la section des exposants

4. Relations publiques / sur place

- Mention lors de l'ouverture officielle et des temps forts de la journée



Défi culinaire Uapan – Le homard à l'honneur

Les restaurants et traiteurs du Marché seront invités (participation volontaire), en collaboration avec Pêcherie Uapan, à relever un défi culinaire autour d'un produit local emblématique et saisonnier : le homard, dont la chair sera remise gracieusement par Pêcherie Uapan. Chaque établissement offrira gratuitement une bouchée dégustation mettant en valeur cet ingrédient phare, et les visiteurs pourront voter pour leur création préférée. L'établissement gagnant recevra également un prix offert par Pêcherie Uapan.



*Courez la chance de devenir
le commerçant coup de
cœur*

Le kiosque avec le plus de votes du public se verra remettre un prix en bien et services avec (par exemple) :

- Arsenal Média
- Journal Le Nord-Côtier
- Adhésion gratuite à la CCSIUM



Stratégies de communications

- Conférence de presse
- Destination Sept-Îles
Nakauinanu (croisiéristes)
- Infolettre CCSIUM
- Journal
- Panneaux de la Ville
- Porte-parole
- Radio
- Réseaux sociaux
- Site web CCSIUM



Conditions de participation

Afin d'assurer une expérience agréable, sécuritaire et équitable pour l'ensemble des exposants et visiteurs, les conditions suivantes devront être respectées.

1. Frais d'exposition

- La participation sera confirmée uniquement après réception du paiement complet de l'espace loué.
- Le paiement devra être effectué au plus tard le vendredi 21 août 2026, suivant la réception de la facture.

2. Sélection des exposants

- Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser une demande de participation afin d'assurer une diversité d'offres et une cohérence avec l'esprit du Marché L'Archipel.
- Une priorité pourra être accordée aux artisans, créateurs, producteurs, commerçants et entreprises locales ou régionales.

3. Espace loué

- Il est interdit de transférer, sous-louer, subdiviser ou partager un espace, même à titre gratuit, sans autorisation préalable des organisateurs.
- L'exposant doit respecter les dimensions et l'emplacement attribués en tout temps.
- L'emplacement précis de chaque exposant sera communiqué environ trois semaines avant l'événement.
- Les exposants doivent maintenir leur espace propre et sécuritaire pendant toute la durée de l'événement.

4. Produits et activités autorisés

- Seuls les produits et services indiqués dans la demande de participation pourront être exposés ou vendus sur le site.
- Toute sollicitation, promotion ou vente à l'extérieur de l'espace attribué est interdite durant les heures d'ouverture.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou retirer tout produit, service ou activité ne correspondant pas aux valeurs ou aux critères du Marché L'Archipel et de la CCSIUM.
Exemples : produits revendus provenant de grandes chaînes, articles contrefaits ou systèmes de vente pyramidale.



Conditions de participation

5. Présence et horaires

- Les exposants doivent être présents et opérationnels pendant toute la durée de l'événement.
- Les heures d'ouverture au public sont les suivantes :
 - Samedi 19 septembre 2026 : 10 h 30 à 16 h 30
 - Dimanche 20 septembre 2026 : 10 h 30 à 16 h 30
- Aucune fermeture ou départ hâtif ne sera autorisé sans entente préalable avec l'organisation.
- Les heures de montage et de démontage seront communiquées aux exposants avant l'événement.
- Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler ou stationner sur le site durant les heures d'ouverture au public. Un espace de stationnement aux exposants sera réservé dans une portion fermée de la Place du Commerce.

6. Sécurité et responsabilité

- Chaque exposant demeure responsable de son matériel, de ses produits, de ses installations ainsi que de son personnel ou de ses bénévoles.
- Aucune surveillance de nuit ne sera assurée sur le site. Les exposants pourront fermer leur chapiteau ou kiosque, mais les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage.
- Les installations jugées dangereuses ou non conformes pourront être refusées ou retirées par l'organisation.
- Les exposants doivent respecter les normes de sécurité applicables ainsi que toute directive transmise par les organisateurs ou les autorités compétentes.

7. Permis et conformité

- Les exposants sont responsables d'obtenir, au besoin, tous les permis et autorisations nécessaires à leurs activités. Les exposants sont responsables de détenir les assurances nécessaires pour leurs activités.
- Les exposants offrant des produits alimentaires doivent respecter les normes en vigueur, notamment celles du MAPAQ.



Conditions de participation

7. Électricité et Wi-Fi

— L'accès à l'électricité sera offert uniquement aux foodtrucks et aux services de restauration situés dans le secteur de l'ancienne Maison Boudreault. Les besoins électriques devront être indiqués lors de l'inscription.

— Un réseau Wi-Fi destiné aux exposants sera accessible sur le site durant l'événement. Les informations de connexion seront transmises avant l'événement.

8. Intempéries et force majeure

— L'événement aura lieu beau temps, mauvais temps, sauf en cas de situation exceptionnelle compromettant la sécurité du public ou des participants.

— En cas d'annulation ou d'interruption de l'événement pour une raison hors du contrôle des organisateurs (conditions météorologiques extrêmes, décision des autorités, urgence de sécurité, etc.), aucun remboursement ne pourra être garanti.

9. Photos et promotion

— En participant au Marché L'Archipel, les exposants autorisent les organisateurs à utiliser les photos et vidéos prises durant l'événement à des fins promotionnelles, sans compensation.

10. Annulation et remboursement

— Annulation à 30 jours ou moins de l'événement : remboursement de 50 % du montant total de la location.

— Annulation à 15 jours ou moins de l'événement : aucun remboursement.

— En cas d'absence sans préavis ou sans motif jugé valable, l'exposant pourrait se voir refuser l'accès aux éditions futures du Marché L'Archipel.





MARCHÉ
L'ARCHIPEL
DE SEPT-ÎLES

19-20 septembre 2026

QUESTIONS ?

Contact : Christophe James, directeur général

Courriel : direction@ccseptiles.com

Téléphone : (418) 968-3488 / (418) 444-3297



CHAMBRE DE COMMERCE
SEPT-ÎLES UASHAT
MAK MANI-UTENAM